

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL
DE LA COMMISSION SYNDICALE
DE LA VALLEE DE SAINT-SAVIN

N° 2018-65

Séance du MARDI 4 DECEMBRE 2018



Date de la convocation		
26/11/2018		
Date de l'affichage		
26/11/2018		
Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Représentés
11	8	0

L'an deux mille dix-huit, le quatre décembre à dix-huit heure quinze, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. André CAZERES, Président.

Présents :

M. André CAZERES, Président - Joseph FROMIGUE, Vice-Président
Mmes Marianne SARTHOU – Brigitte CAPOU - Catherine LISSARRAGUE - Françoise TREY
MM. Pierre CAPOU – Jean-Baptiste RAMON

Absents excusés :

M. Alain LARROUDE

Secrétaire de séance : Mme Brigitte CAPOU est désignée secrétaire de séance

Objet de la délibération :

ADMISSION EN NON-VALEUR DES SOMMES DUES PAR PATRICK DURAC POUR LA LOCATION-GERANCE AU REFUGE DE LA RAILLÈRE, CAUTERETS

Le Président informe le conseil que la liquidation judiciaire de M. DURAC, ancien locataire du commerce du refuge de la Raillère à Cauterets vient d'être clôturée pour insuffisance d'actif.

En conséquence, les sommes dues à la commission syndicale, s'élevant à 31 078,37€, deviennent définitivement irrécouvrables (cf. annexe de cette délibération).

L'admission en non-valeur doit faire l'objet d'une délibération du conseil syndical, d'un mandat à l'article 6541 et les crédits doivent être ouverts par décision modificative.

Cet exposé terminé, le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents, **décide :**

- d'admettre en non-valeur les 31 078,37€ dus à la Commission Syndicale par M. Patrick Durac ;
- d'autoriser le Président à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération.

ANNEXE : liste des restes à recouvrer fournie par le Trésor Public d'Argelès-Gazost

942cd96db3edcc2e10d52eb1a0960f38116848361912

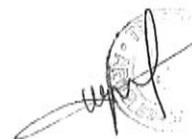
EDITION HELIOS
Présentation en non valeurs
arrêtée à la date du 16/11/2018
065002 TRES. ARGELES-GAZOST
32300 - BINDIV VALLEE ST SAVIN

Exercice 2018
Numéro de la liste 3324911112
10 pièces présentes pour un total de 31078,37

Exercice de P.E.C	Année	Nombre de pièces	Montant
	2018	2	4865,28
	2017	1	8104,57
	2016	2	8918,57
	2015	2	4211,57
	2014	2	4978,00
	2013	1	0,3

Nature Juridique	Exercice	pièce	Référence de imputation budgétaire de la pièce	Nom du redevable	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation	Observations
Particulier	2017	T-169	70878--	DURAC PATRICK M		813 Clôture insuffisance actif sur R3-LJ	
Particulier	2016	T-107	752--	DURAC PATRICK M	4052,28	Clôture insuffisance actif sur R3-LJ	
Particulier	2017	T-112	752--	DURAC PATRICK M	8104,57	Clôture insuffisance actif sur R3-LJ	
Particulier	2014	T-112	752--	DURAC PATRICK M	4479,8	Clôture insuffisance actif sur R3-LJ	
Particulier	2016	T-171	70874--	DURAC PATRICK M		814 Clôture insuffisance actif sur R3-LJ	
Particulier	2015	T-154	752--	DURAC PATRICK M	3856,19	Clôture insuffisance actif sur R3-LJ	
Particulier	2016	T-130	752--	DURAC PATRICK M	8104,57	Clôture insuffisance actif sur R3-LJ	
Particulier	2014	T-187	70874--	DURAC PATRICK M	488,28	Clôture insuffisance actif sur R3-LJ	
Particulier	2015	T-188	70874--	DURAC PATRICK M	355,30	Clôture insuffisance actif sur R3-LJ	
Particulier	2013	T-145	752--	PATRICK DURAC M		0,3 Clôture insuffisance actif sur R3-LJ	
				TOTAL	31078,37		

Page 1



Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.

Le Président
André CAZERES

